

SAINT-GENEST-MALIFAUX

Les Fogières ou le sens de l'acte éducatif

Vendredi dernier, l'association Les Fogières, « lieux d'accueils spécialisés pour enfants » a tenu son assemblée générale à l'Espace Jules-Verne.

Le président M. Vial a énoncé le rapport moral et dessiné les perspectives tandis que Paul Badaroux a présenté un bilan de trésorerie. Celle-ci est d'ailleurs en hausse. M. Cinquin, directeur, a quant à lui présenté le rapport d'activité 2005. Il a évoqué la poursuite d'un travail sur l'organisation de l'établissement, le cadre de travail, les protocoles et les différentes procédures. Quant aux fondements de l'association, il a souligné la nécessité de travailler sur le sens de l'acte éducatif, l'éthique, l'évaluation et la démarche qualité en 2006.

Des professionnels qualifiés

Mme Flachon directrice adjointe à la « Délégation à la Vie Sociale » rattachée au Conseil Général a présenté les services d'action sociale du Département et instauré un moment d'échanges avec les participants. L'assemblée générale s'est terminée autour du verre de l'amitié où chacun a pu converser sur les différentes actions à mettre en cours.

L'Établissement Les Fogières situé à La Combe, est géré par une association privée. Il est agréé pour recevoir 22 jeunes



MM. Cinquin, Vial et Badaroux, ainsi que la présence à cette réunion de Mme Flachon.

âgés de 5 à 18 ans bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Enfance.

L'admission est proposée par les services sociaux et arrêtée par l'institution. L'Établissement met en œuvre les mesures d'assistances éducatives et a pour mission l'éducation dans le cadre des règlements relatifs à la protection de l'enfant. Le personnel est composé de professionnels

qualifiés qui travaillent en liaison avec différents spécialistes.

Une charte et un livret d'accueil

Le droit des enfants et de leurs familles, leur protection morale et physique sont garantis dans le cadre du projet d'établissement. Une charte et un livret d'accueil sont remis aux gens

accueillis et à leur famille. Les jeunes et les familles sont soumis au règlement intérieur de l'Établissement.

La scolarité est assurée en externe dans les établissements scolaires ou de l'éducation spécialisée.

Les jeunes sont accueillis dans des unités de vie collective ou des placements familiaux. Ils disposent de chambres individuelles et de tous les éléments de confort permettant de répondre à leurs besoins.

Les familles ne rencontrent par leur enfant dans l'Établissement. Les visites et séjours en famille sont arrêtés par le magistrat ou le service départemental de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les parents sont reçus avec les travailleurs sociaux à Saint-Etienne. Ces réunions permettent aux familles d'être informées et associées aux projets et aux décisions concernant leur enfant.

Les familles et les jeunes participent à la vie de l'Établissement à travers le conseil de la vie sociale et les réunions de maison.

Lieux d'accueils spécialisés « Les Fogières » - La Combe - 42660 Saint-Genest-Malifaux - Tel : 04 77 51 43 15 - Fax : 04 77 51 44 68.